



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement no 2025-002 modifiant le règlement de lotissement no 2009-05

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 mars 2025, le conseil municipal de la Municipalité d'Ayer's Cliff a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n°2025-002 modifiant le règlement de lotissement 2009-05 ».

Ce projet de règlement vise notamment à :

- apporter des précisions quant à la possibilité d'agrandir ou de modifier un lot ou terrain dérogoaire et protégé par droits acquis ;
- A réduire la longueur d'une rue sans issue et bonifier les aires de virage à l'extrémité d'une telle rue ;
- Ajuster les opérations cadastrales prohibées dans une zone inondable en concordance avec le schéma révisé et afin de permettre un type de morcellement spécifique.

Avis est par la présente donné de la tenue d'une consultation publique qui se tiendra le **lundi 31 mars 2025 à 18h, au sous-sol de l'église Saint-Barthélemy** sis au 911 rue Clough, Ayer's Cliff.

Cette consultation permettra d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité : <https://ayerscliff.ca/wp-content/uploads/2025/03/projet-amendement-lotissement-2025-002.pdf>

Public notice to persons and organizations wishing to comment on Draft By-law no. 2025-002 amending Subdivision By-law no 2009-05

In accordance with the *Act respecting land use planning and development*, at a meeting held on March 3rd 2025, the municipal council of the Municipality of Ayer's Cliff adopted, by resolution, the draft by-law entitled "By-law no. 2025-002 amending subdivision by-law 2009-05".

The purpose of this draft by-law is to:

- Provide clarification on the possibility of enlarging or modifying a lot or piece of land that is exempt and protected by acquired rights;
- To reduce the length of a dead-end street and improve the turning areas at the end of such a street;
- To adjust the prohibited cadastral operations in a flood zone in accordance with the revised plan and in order to allow a specific type of subdivision.

Notice is hereby given of a public consultation to be held on **Monday, March 31st, at 6:00 p.m., in the basement of Saint-Barthélemy church**, 911 rue Clough, Ayer's Cliff.

This consultation will provide an opportunity to hear from individuals and organizations wishing to express their views.

The draft by-law is available for consultation on the Municipality's website: <https://ayerscliff.ca/wp-content/uploads/2025/03/projet-amendement-lotissement-2025-002.pdf>

The present text is not official, the French text prevails.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ D'AYER'S CLIFF, CE 6 MARS 2025.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Josiane Hudon", written over a horizontal line.

M^e Josiane Hudon
Directrice générale adjointe



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, directrice générale adjointe d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant conformément au règlement régissant les modalités de publication des avis publics, en date du 6 mars 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 6^e jour du mois de mars de l'an deux mil vingt-cinq.

Me Josiane Hudon
Directrice générale adjointe